



Section de la Haute Marne

Le 18 novembre 2014

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.68.66

Mèl : fo.ddfip052@dgfip.finances.gouv.fr

Site Internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/052/>

Compte rendu du CDAS du 18 novembre 2014

Ordre du jour

1. Approbation du procès verbal du CDAS du 18 mars 2014
2. Informations de la sous-direction des politiques sociales-CNAS et GT 2014
3. Actualités de la délégation
4. Bilan provisoire des manifestations BIL 2014
5. Préparatifs de l'arbre de Noël
6. Programme des activités BIL 2015
7. Questions diverses.

Ont siégé :Thierry Collart, Catherine Durand et Céline Lefèvre

1. Approbation du procès verbal du CDAS du 18 mars 2014

Vote à l'unanimité.

2. Informations de la sous-direction des politiques sociales-CNAS et GT 2014

Elisabeth Andriot fait le compte rendu des différentes réunions du CNAS (Comité National d'Action Sociale) à savoir 2 réunions et 2 groupes de travail particulièrement axés sur les pistes d'évolution des aides et secours aux agents et la restauration .

Nous pouvons noter que le budget est préservé à hauteur de 180 millions d'euros au niveau national (20 millions consacrés aux CHS et 160 millions d'euros pour l'action sociale) .

L'objectif national de 2015 est de renforcer la médecine de prévention. A ce sujet, le CNAS a été alerté de l'absence de médecin de prévention sur le département. En réponse, celui-ci nous informe que seul le CHS-CT est compétent en ce domaine (voir compte-rendu CHS du 17 novembre 2014 sur le site FO DGFIP 52).

Concernant la restauration, le ticket restaurant devrait être dématérialisé afin d'optimiser et sécuriser sa gestion.

Il serait limité à une utilisation au centime près, plafonné à 19 euros par jour ouvré.

En outre, le projet limiterait son utilisation à la pause méridienne et hors week-end.

Le but étant de recadrer l'utilisation du ticket restaurant à un usage strictement professionnel. Le ticket restaurant n'étant pas un complément de salaire selon M. COLNOT .

FO fait observer que ce type de restriction (montant et pause méridienne) va pénaliser les agents du département notamment sur les petites structures.

En effet, certains sites ruraux sont trop éloignés de toute activité commerciale susceptible d'accepter ce mode de paiement, ce qui rend caduque l'utilisation quotidienne du ticket-restaurant.

M COLNOT et Mme ANDRIOT ont indiqué qu'il ne s'agissait pour l'instant que d'une future expérimentation dans certains

départements et que des ajustements peuvent être envisagés, à voir...

Cependant Mme ANDRIOT a pris note de toutes nos observations qui devront être transmises au CNAS.

La généralisation de ce dispositif est prévue courant 2016.

3. Actualités de la délégation

Mme COGNON Josiane a accepté d'être représentante au CDAS pour les retraités en remplacement de M. BARBARA Jean-Paul.

Un audit qualité a été effectué sur le département de la Haute-Marne en janvier 2014. Cet audit, sur la base du volontariat, a mis en évidence les difficultés rencontrés par les délégués isolés et a également servi à clarifier leurs missions.

L'accent devra être mis sur la simplification et la dématérialisation.

Mme ANDRIOT a sollicité l'emploi d'un vacataire pour une période de 2 mois afin de l'aider dans cette période particulièrement chargée de fin d'année.

Cette demande lui a été refusée !!! (heureusement que les difficultés rencontrées par les délégués isolés ont été mises en évidence...)

4. Bilan provisoire des manifestations BIL 2014

L'enveloppe budgétaire du BIL 2014 était de 17 917 €.

La somme de 733.31 € reste en crédit. Proposition est faite d'acquérir des chèques cadeaux. Ces chèques seront en stock pour l'an prochain sachant que l'émetteur différera leur date limite au 31 décembre 2016.

Il est à noter que l'enveloppe du BIL pour l'année prochaine est constante.

5. Préparatifs de l'arbre de Noël

Il aura lieu le 3 décembre 2014 à la salle des fêtes de Chaumont.

Son coût prévisionnel est de 10 267 €.

165 enfants (164 en 2013) se verront offrir soit un jouet soit un bon d'achat.

Cette manifestation ne pourrait avoir lieu sans l'aide de retraités et bénévoles qui viennent aider Mme ANDRIOT à l'organisation de cette journée.

Mme ANDRIOT souligne l'énorme travail en amont que nécessite la préparation de cette journée (surtout en l'absence de vacataire).

Un groupe de travail sera donc mis en place début 2015, afin de réfléchir à sa simplification sans nuire à la qualité de cette manifestation.

6. Programme des activités BIL 2015

Le programme va être prochainement diffusé par l'action sociale via Ulysse pour les actifs et par voie postale pour nos retraités.

En l'absence de questions diverses la séance a été clôturée par M. COLNOT.

Compte rendu effectué par Thierry Collart et Céline Lefèvre